7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : par chute de pression.
7.8 Type de freins :
7.8.1 Frein de service :
7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : à disques
7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : à disques
7.8.2 Frein de secours : à disques
7.8.3 Frein de stationnement : à disques
7.9 Ralentisseur :
7.9.2 Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration des poids prévue au nota du chapitre 2 : néant
7.9.3 Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II bis :
Avec boîte I : - en série : électromagnétique sur transmission et frein par compression
Avec boîte II : - en série : combiné et hydraulique, incorporé à la boîte de vitesses.
Régime de rotation maximale en retenue : 2 563 tr/min

8 CARROSSERIE (ne concerne que les véhicules carrossés et aménagés en série ainsi que les véhicules carrossés en série et non aménagés ; pour ces derniers, seuls les points pertinents de ce chapitre sont à prendre en considération).

8.1 Description sommaire de la carrosserie : autocar.
version 6A : véhicule équipé de ceinture de sécurité.
8.1.1 Nature :
8.1.2 Aménagements particuliers
Table de jeux démontables et remplaçables par une banquette deux places et/ou rotonde composée de 2 sièges face à la route et 2x2 sièges dos à la paroi
8.1.2.1 Soutes et coffres à bagages :

VOLUME MAXIMAL DES SOUTES (m³)					
Version	Type de 2ème porte	Option	SOUTES		
			Nombre	Emplacement	Volume
6A	Médiane	Sans	3	3 en avant de l'essieu 2	6,20

8.2 Matériaux constituant la carrosserie :
8.2.1 Nature : caisse autoportante de conception mixte alliant des profilés et tôles emboutis assemblés par soudure.
8.2.2 Protection contre l'incendie : oui, avec deux détecteurs d'incendie.
8.2.3 Trappes d'évacuation des fumées : deux trappes d'évacuation des passagers dans le toit.
8.3 Nombre de places :
8.3.1 Places adultes :

FOURCHETTE DES AMÉNAGEMENTS TYPES						
Version	Type de 2ème porte	Nombre de pl. assises y compris conducteur		Nombre de places debout (1)	Nombre total de places	
		Maxi	Mini	Maxi	Maxi	Mini
6A	Médiane	63* 64 **	54** 53**	0 31	63 95	54 53

* : avec siège convoyeur — ** : sans siège convoyeur
(1) Le véhicule équipé de tables de jeux ne faisant pas partie de la rotonde n'admet pas de places debout
8.3.2 Places debout : ce véhicule peut recevoir un maximum de 31 places debout.
Les strapontins sont interdits.
8.3.3 Surface S0 : 25 m2
8.4 Sièges :
8.4.1 Nombre total :

Version	Type de 2 ème porte	Nombre des sièges ou banquettes			
		2 places		4 ou 5 places AR	Rotonde AR 6 places
		Maxi	Mini		
6A	Médiane	28	24	1	/
		29	24	1	/
		25	23	/	1

8.4.2 Équipements particuliers :
Siège du conducteur : équipé d'une ceinture de sécurité 3 points.
Sièges des passagers en version 6A: équipés de ceintures de sécurité 2 points ou 3 points, sauf pour les sièges derrière le conducteur et en arrière des puits d'escalier, qui reçoivent des ceintures de sécurité 3 points.
Dans le cas d'une rotonde AR et/ou l'installation de tables de jeux les sièges concernés faisant face à la route sont équipés de ceinture de sécurité 3 points
Siège de convoyeur : équipé d'une ceinture de sécurité de 3 points
Sièges décalables : non.
Sièges basculables : non.
Sièges à dossier inclinable : oui
8.5 Portes :
8.5.1 Nombre, disposition et fonction :

Portes placées sur les faces latérales						Porte sur la face arrière
À l'avant		Médiane		À l'arrière		
Côté gauche	Côté droit	Côté gauche	Côté droit	Côté gauche	Côté droit	
/	1N	/	1N	/	/	/
/	1M	/	1M	/	/	/

8.5.2 Fermeture : verrouillage à clé.
8.5.3.1 Porte de service : N, 2 à 2 vantaux s'ouvrant vers l'extérieur.
M, 2 à 1 vantail s'ouvrant vers l'extérieur
8.5.3.2 Porte de dégagement : néant.
8.5.3.3 Porte de secours : néant.
8.5.3.4 Autre porte : néant
8.5.4 Type de portes et commandes :

Fonction des portes	Types de portes (battantes - louvoyantes)	Nature de la commande (manuelle - électropneumatique)
Service / N	Louvoyantes	Électropneumatique
Service / M	Louvoyante	Électropneumatique

Les portes sont équipées d'une commande électropneumatique avec commande de secours intérieure et extérieure.
L'ouverture des portes répond aux prescriptions concernant le transport d'enfants.
8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :
8.6.1 Emplacement :

Vitres placées sur les faces latérales				Vitres placées sur la face arrière	Trappe d'évacuation des passagers
Côté gauche		Côté droit			
Total	Dont fenêtre de secours double	Total	Dont fenêtre de secours double	Fenêtre fixe faisant office de fenêtre de secours	Trappe d'évacuation des passagers
7	2	7	2	1	2

8.6.2 Mode d'ouverture : vitres : marteaux-pics liés au véhicule et trappes par éjection.
8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
8.7.1 Pare-brise : verre feuilleté.
8.7.2 Vitres latérales : verre trempé.
8.7.3 Lunette arrière : verre trempé.
8.8 Equipement des places assises en ceinture de sécurité : voir point 8.4.2
8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement :
8.10.1 Avant : /
8.10.2 Arrière : assuré par la carrosserie

9 ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1 Feux de route : 2
9.2 Feux de croisement : 2
9.3 Feux de position:
9.3.1 avant : 2 incorporés aux feux de croisement.
9.3.2 latéraux : 4 sur chaque face.
9.4 arrière : 2 (feux rouges arrière).
9.5 Indicateurs de changement de direction :
9.5.1 Avant : 2 indépendants.
9.5.2 Arrière : 2 indépendants.
9.5.3 Latéraux : 2 indépendants.
9.6 Feux stop : 2 indépendants.
9.7 Éclairage de la plaque d'immatriculation : 2 feux indépendants.
9.8 Dispositifs réfléchissants :
9.8.1 Avant : /
9.8.2 Arrière : 2 indépendants.
9.8.3 Latéraux : 5 indépendants sur chaque face.
9.9 Feux de détresse:par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction.
9.10 Feux de marche arrière : 2 indépendants
9.11 Feux de brouillard :
9.11.1 Avant : 2 indépendants, en option.
9.11.2 Arrière : 2 indépendants
9.12 Feux d'encombrement :
9.12.1 Avant : 2.
9.12.2 Arrière : 2.
9.14 Feux spéciaux : En option, en partie haute de la face arrière :
9.14.1 Feux de changement de direction : 2 (groupés avec les feux d'encombrement arrière)
9.14.2 Ou: feux de détresse: 2 (groupés avec les feux d'encombrement arrière)
9.14.2 Feux de freinage : 2

10 DIVERS

10.1 Accessoires :
10.1.1 Essuie-glace : 2 à 2 vitesses et balayage intermittent.
10.1.2 Lave-glace : oui.
10.1.3 Rétroviseurs :
10.1.3.1 Extérieur : 2 extérieurs
10.1.3.2 Intérieur : 2 rétroviseurs intérieurs de surveillance
10.1.4 Avertisseur sonore : 1.
10.1.5 Dispositif antivol : oui, par blocage de la colonne de direction.
10.1.6 Extincteur : oui
10.1.7 Équipements particuliers des véhicules de transport en commun de personnes : en option, chauffage autonome alimenté au G.O. (par réservoir spécifique ou non)

10.2 Marques d'identité :
10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : située dans la soute à bagages avant droite
10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : côté AV D derrière la calandre.
10.2.3 Structure du numéro d'identification :

V	N	E	C	6	1	0	7	6	*	**	0	0	0	0	0	1
Code constructeur				Descripteur					(*) code année fabrication	(**) Usine de fabrication	Indicateur					

10.2.4 Le numéro d'identification commence à :

V	N	E	C	6	1	0	7	6	*	M	0	0	8	4	7	3

10.2.5 Identification du moteur : sur carter partie haute à proximité de la cloche d'embrayage.